

Crise sanitaire : le cas des MRE et le rôle du mouvement associatif

« À nous tous, nous pouvons beaucoup » : tel est le mot d'ordre que s'est donné Maglor-TV pour lancer son émission consacrée le samedi 11 juillet au rôle des associations des Marocains établis à l'étranger durant la crise sanitaire Covid-19.

Cette émission, comme celles qui suivront, s'est fixée comme objectifs : donner la parole aux acteurs associatifs, aux experts et porteurs de projets, mutualiser leurs moyens d'action, unir leurs efforts, créer les ponts nécessaires pour un dialogue permanent et constructif entre le Maroc et les Marocains toutes générations confondues et quel que soit leur lieu de résidence.

La crise sanitaire : un révélateur des limites des États

La crise sanitaire qui a frappé plus de 182 pays avec une intensité et une brutalité inouïes depuis le début de cette année 2020, laissera à ne pas en douter des traces et des séquelles tant ses incidences sur les tissus économiques, sur les relations sociales et les vies humaines sont considérables. Elle a révélé à quel point les États sont vulnérables en dépit de leurs arsenaux militaires et leur puissance économique et financière et a montré comment leurs systèmes de santé, de sécurité et d'alerte se sont trouvés défailants malgré leur sophistication. Leurs modèles de production (masques, lits, et produits sanitaires) et leurs stratégies de réaction en cas de menace et de crise, autre que militaires et policières, ont montré leurs limites.



Les murs et les barbelés que certains de ces États, travaillés par un populisme et un racisme exaspérés, ont dressé pour barrer l'accès à leur territoire à des êtres humains en détresse fuyant les guerres, l'oppression et la misère, n'ont pas été en mesure de juguler l'avancée et la propagation d'un virus (Covid-19), invisible et meurtrier apparu en Chine fin 2019, qui, en moins de quatre mois, a emporté à ce jour (14-07-2020) et à travers le monde, 572 411 vies (7 286 990 guérisons pour 13 070 097 confirmés).

Durant cette crise, la société civile a fait preuve d'un volontarisme et d'une capacité de réaction et de mobilisation admirables. Les initiatives associatives d'assistance et de solidarité qui se sont déployées sous des formes variées ont permis de limiter l'impact de la crise sur les catégories sociales et populaires les plus fragiles et ainsi soulager leurs souffrances psychologiques et économiques.

Le Covid-19 au Maroc

Et si le Maroc a su et pu limiter les effets dévastateurs de la pandémie Covid-19 (15 936 cas recensés à ce jour depuis le début mars, 255 personnes décédées et 12 934 guéries), les Marocains établis à l'étranger ont, pour leur part, payé un lourd tribut à ce virus : 446 décès. Des milliers d'entre eux se sont



trouvés brusquement et d'une manière brutale sans emploi (cas des femmes saisonnières en Espagne) et sans ressources (étudiants) ou dans des situations de blocage (dans des aéroports), d'isolement et de précarité. Dans de nombreux cas, c'est dans l'action d'aide et d'assistance que les associations leur ont prodiguée qu'ils ont trouvé le réconfort et une source utile et adaptée à leur besoin du moment ((accueil, hébergement, colis alimentaires, soins).

Les témoignages de consuls et d'acteurs associatifs collectés par Maglor-TV au cours de son émission, et les riches informations (études, déclarations et sondages) réunies pour sa préparation, donnent une idée précise du cadre et de la nature de cette aide et les contraintes matérielles rencontrées pour assurer son déploiement avec l'impact et l'efficacité attendus.

Les exemples de la France et de l'Espagne mis en évidence par Maglor-TV ne sont pas isolés. Dans différents pays de l'Union Européenne (Belgique, Italie, Pays-Bas) et au-delà du vieux Continent, cette action d'assistance dédiée aux MRE en difficulté s'est développée également grâce à des initiatives menées dans le cas de la France, à Paris et sa région, par des médecins (SolidHelp France 2020), des Informaticiens Marocains en France (AIMAF) et des enseignants (aide aux familles, aux personnes âgées et aux étudiants sous l'impulsion d'ALMOHAGIR). C'est ainsi que le spectre des besoins a été couvert en dépit des moyens matériels limités et en l'absence d'une aide officielle et institutionnelle à la hauteur de l'événement et de la crise.

Incertitude, indécisions et hésitations des pouvoirs publics

Il ressort somme toute de cette action associative déployée en temps de crise sanitaire (Covid-19) quelques enseignements de fond à retenir et à méditer.

Les faits et la réalité du terrain ont montré à quel point l'incertitude, l'indécision et les hésitations des pouvoirs publics ont été perturbantes et dommageables aux milliers de marocains "suspendus" dans des aéroports étrangers ou au Maroc sans information fiable et sans assistance matérielle ou sanitaire dignes

de ce nom. Les mots compassionnels et les slogans déclinés devant une Commission parlementaire ou tenus lors d'une réunion ministérielle, ne pouvaient cacher cette réalité amère.

Les marocains qui ont souffert durant des semaines n'avaient pas besoin de compassion mais de réactivité et de décisions concrètes à même de les soulager matériellement et urgemment. Les images et les vidéos qui ont circulé et les déclarations livrées aux médias nationaux et internationaux par des Marocains dits "Suspendus", sont, au-delà de leur côté alarmant et d'appel à l'aide, une parfaite illustration de la lenteur, de l'indécision et de la méconnaissance des besoins et attentes qui ont caractérisé l'action des instances chargées des affaires MRE.

En revanche, et c'est à leur honneur, les associations MRE ont rempli leur devoir d'aide et d'assistance à l'égard de leurs compatriotes en difficulté avec abnégation et avec les moyens du bord. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les associations des Marocains de l'étranger ont toujours su agir et répondre aux sollicitations lorsque les intérêts majeurs de leur pays (Le Maroc) sont à défendre ou à promouvoir. Certaines d'entre elles ont pu se donner un nom et conquérir une place respectable au sein de la société civile locale et dans les instances politiques et économiques ; ce qui leur permet d'être plus utiles et plus efficaces.

Mais cette force, forte de plus de 5 millions d'individus, reste peu exploitée et peu optimisée et sur le plan culturel, politique et diplomatique. Elle n'est envisagée et sollicitée que comme source de transfert de devises. Et c'est la raison pour laquelle sa relation avec les institutions nationales reste ambiguë car construite sur des bases anciennes peu adaptées au temps présent.

Il est vrai que la crise sanitaire était l'occasion pour les Consulats de mettre en mouvement une collaboration étroite et un partenariat effectif avec certaines associations au profit des marocains en difficulté. Ces Consulats, en France notamment, mais cela est valable ailleurs, ont compris toute l'importance stratégique de ce type de relation construit sur une base de confiance et de respect mutuel. Mais il est aussi vrai, que tant que le champ associatif reste encombré d'associations clientélistes, opportunistes ou fanto-



matiques, l'efficacité de l'action des associations MRE et leur influence sur les centres de décision aura du mal à atteindre ses finalités stratégiques : défendre les intérêts légitimes des membres de la diaspora marocaine et en même temps, veiller à la promouvoir et à la défense des causes et intérêts majeurs du Maroc.

Le bénéfice de diasporas organisées

De nombreux pays ont compris tout l'intérêt politique et le bénéfice diplomatique qu'elles peuvent engranger grâce à la présence au sein des sociétés occidentales de diasporas organisées, actives et influentes. Souvent c'est par le biais d'associations structurées, bien encadrées, impliquées localement dans le champ politique, culturel et social, que ces diasporas œuvrent et agissent en profondeur dans le sens de la consolidation de leurs intérêts.

Contrôler outre mesure l'action des associations, s'immiscer dans l'élaboration de leur programme, encadrer leur action, infantiliser ou corrompre leurs dirigeants, c'est le pire des services qu'un pays peut rendre à sa diaspora. Rompre avec ce genre de pratiques surannées et d'un autre âge, reconnaître à la diaspora marocaine des droits civiques et institutionnels, lui permettre de participer à l'élaboration des politiques publiques la concernant, lui donner l'opportunité d'apporter toute sa pierre à la construction d'un modèle économique à la hauteur des attentes du Maroc et conforme aux instructions du Monarque Chérifien, c'est la voie la plus sûre vers la consolidation des capacités d'action et de proposition des associations des Marocains de l'étranger.

Le besoin de courage politique

Mais ce travail de fond ne s'invente pas et ne s'improvise pas. Il nécessite de la volonté, du courage politique et une conscience forte de l'intérêt supérieur du pays qui a besoin de sa diaspora pour relever les grands défis et pour atteindre les objectifs de développement économiques et humains escomptés. Aussi, en ce moment délicat de crise sanitaire, au moment où des milliers de marocains désirent rentrer chez eux pour retrouver leurs proches et qui se heurtent à d'énormes contraintes (transport excessivement cher, organisation et exigences difficiles à observer/Test) tout ce qui peut être fait pour soulager leur transit et le séjour au pays doit être fait concrètement, sans louvoiement ; car les nerfs sont à vif.

Demander aux autorités et aux instances nationales de prendre au sérieux la situation de détresse dans laquelle se trouvent, et depuis 4 mois, de nombreux marocains (MRE) n'est pas une sollicitation de circonstance, mais un sérieux appel à la raison et à la responsabilité. A bon entendeur...

Mohammed MRAIZIKA

Docteur en Histoire, Chercheur en Sciences Sociales

Consultant en Ingénierie culturelle

Auteur, Conférencier, éditorialiste